



Conseil économique et social

Provisoire

24 mai 2005

Français

Original: anglais

Session de fond de 2005

Compte rendu analytique provisoire de la ^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 4 février 2005, à 15 heures

Président : M. Akram (Pakistan)

Sommaire

Exposé sur *l'Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2005*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Élections, présentation de candidatures, confirmation de candidatures et nominations

Rapport oral du Groupe consultatif spécial sur le Burundi

Rapport du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

05-22972 (F)



La séance est ouverte à 16 h 30.

Exposé sur l'Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2005

1. **M. Ocampo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) introduit *l'Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2005* élaborée par le Département des affaires économiques et sociales, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et, pour la première fois, les cinq commissions régionales de l'ONU. Son introduction est accompagnée d'une présentation Power Point, et les membres du Conseil peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le site Web du Département des affaires économiques et sociales un.org/esa/policy/wess.

2. L'année 2004 a été marquée par une forte reprise de la croissance économique mondiale qui s'améliore constamment depuis 2000; en effet, le taux de croissance de 4 % enregistré en 2004 à quasiment égalé celui de 2000. L'accélération de la croissance est due au dynamisme du commerce mondial; l'augmentation de 10 % du volume des échanges mondiaux est attribuable à l'accroissement de la demande de biens manufacturés aux États-Unis et à la demande croissante de pétrole et de produits de base autres que le pétrole manifestée par la Chine. Cette évolution est favorable aux pays en développement qui exportent des produits pétroliers et d'autres produits de base ainsi que des produits fabriqués à partir de ressources naturelles. En 2004, les prix du pétrole étaient supérieurs à ceux enregistrés pendant les années de la crise en Asie, mais en termes réels, et en particulier par rapport au prix des biens manufacturés, ils étaient légèrement inférieurs au prix observés vers le milieu des années 1970 après le premier choc pétrolier, et nettement au-dessous des prix atteints après le deuxième choc pétrolier. Les prix de la plupart des produits de base autres que le pétrole, à l'exception des huiles végétales (qui avait accusé une forte hausse au cours des deux années précédentes) ont augmenté de divers degrés, continuant ainsi la tendance des trois dernières années. La reprise la plus faible était observée dans le secteur de l'alimentation et des boissons tropicales.

3. Comme le montre la baisse de la prime de risque (éventail des rendements) sur les marchés internationaux et une légère reprise des flux financiers

internationaux dans leur ensemble, les marchés financiers sont devenus calmes mais n'étaient pas un facteur crucial dans la croissance économique mondiale. En outre, les flux additionnels ont été compensés par des remboursements de la dette à partir des réserves que plusieurs pays en développement et à économie en transition, en particulier la Fédération de Russie, ont réussi à accumuler dans ces conditions favorables. Ainsi, en termes réels, les courants financiers ont été négatifs pour les économies en transition et légèrement favorables pour les pays en développement. Le transfert net de ressources à partir de ces pays vers les pays développés a atteint le niveau record de plus de 300 milliards de dollars en 2004 – la septième année consécutive où des fonds sont passés des pays en développement aux pays développés.

4. Les perspectives pour 2005 sont relativement favorables tant pour les pays en développement que pour les économies en transition. Même les pays en développement les plus vulnérables – les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays sans littoral et les pays de l'Afrique subsaharienne – ont tous accusé une croissance relativement rapide au cours de l'année précédente. Toutefois, on prévoit un ralentissement général mais limité de la croissance en 2005. On enregistrera une légère baisse dans l'accroissement du produit intérieur brut, qui tombera de 4 à 3,25 %, et un léger ralentissement du commerce international, qui augmentera de 8 % au lieu de 10 %, qui sera ressenti dans l'ensemble des pays développés et en développement. Pourtant, la croissance demeurera robuste. Les disparités entre économies développées, en développement et en transition persiste, et il existe des déséquilibres énormes entre les pays développés – par exemple, entre la croissance très rapide des États-Unis d'Amérique et la croissance plus lente du Japon et des pays de l'Union européenne. Le déséquilibre entre les États-Unis et le Japon est un facteur majeur dans le grand déficit commercial des États-Unis. Malgré un léger ralentissement, le taux de croissance dans la Communauté d'États indépendants demeure élevé (plus de 7 %), surtout en raison de la croissance dynamique de la Fédération de Russie. Dans le monde en développement, la croissance a également été dynamique dans toutes les régions, à la différence des années précédentes, où elle avait été négative en Amérique latine et assez faible en Asie de l'Ouest et en Afrique. En 2004, les taux de croissance ont dépassé 5 % dans toutes les régions du monde, y compris tous

les pays vulnérables. C'est pour la première fois depuis 25 ans que l'on observe une croissance aussi rapide et aussi uniforme. Bref, l'année 2004 a été l'une des meilleures jamais enregistrées quant à la situation économique mondiale.

5. S'agissant de l'analyse des risques futurs, il est probable que les prix du pétrole resteront au niveau modéré atteint à la fin de 2004. Alors que l'offre n'est pas vraiment insuffisante, les craintes et les incertitudes quant à la possibilité d'une interruption des livraisons (la prime de la crainte) constituent un danger. En outre, les taux de change entre les principales monnaies seront probablement volatiles. En moyenne, les prix du pétrole baisseront légèrement par rapport au niveau de 2004. Le principal déséquilibre réel tient au déficit important et croissant des États-Unis, qui s'élève à plus de 600 milliards de dollars. Le Japon, l'Union européenne et les pays de l'Asie de l'Est, à l'exclusion de la Chine, ont tous accusés un excédent commercial. La croissance rapide des importations chinoises se traduira par une légère baisse de son excédent commercial, voire un léger déficit. L'orateur note que l'année 2005 sera cruciale pour la Chine, qui devra satisfaire aux exigences en matière de libéralisation du commerce dans le contexte de sa demande d'admission à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les déficits de la balance commerciale et du compte courant des États-Unis, qui s'ajoutent à son déficit fiscal important, constituent un risque majeur pour l'économie mondiale. Alors que le président des États-Unis semble prêt à réduire le déficit fiscal, une baisse des déficits de la balance commerciale et du compte courant paraît peu probable.

6. Cette situation est reflétée dans le comportement des marchés financiers. À ce jour, la correction de la valeur du dollar vis-à-vis du yen et de l'euro s'est passée sans heurts et sans distorsion du mouvement des taux de change; pourtant, la dépréciation du dollar n'aura guère d'effet sur ses déficits extérieurs. Cela tient surtout au fait que le mouvement du dollar réduit la compétitivité de l'Union européenne et du Japon, qui ont misé par le passé surtout sur les exportations et la croissance. Ainsi, l'inégalité entre la croissance des États-Unis et celle des autres pays développés s'aggravera probablement à la suite de la dépréciation du dollar. En outre, étant donné la situation particulière du dollar des États-Unis en tant que monnaie internationale, sa dépréciation se traduira probablement par un gain de richesse des États-Unis qui

bénéficieront d'une réévaluation de leurs avoirs extérieurs. Cet effet sera négatif dans le reste du monde où les avoirs libellés en dollars des États-Unis auront moins de valeur dans ces monnaies.

7. Il est indispensable d'intensifier la coopération internationale. Il faut espérer que le Groupe des Huit parviendra à un accord collectif qui se traduira par une réduction du déficit des États-Unis et l'adoption de politiques plus expansionnistes par les pays excédentaires de manière à compenser la croissance inégale.

8. **M. Neil** (Jamaïque) parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, exprime l'espoir que *l'Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2005* fera un jour l'objet d'une discussion plus approfondie dans un Conseil réformé et ne servira non seulement de toile de fond. Tout en se félicitant de l'évolution positive de l'économie en 2004, notamment dans les pays en développement, l'orateur note les disparités troublantes entre les régions. Les statistiques désagrégées en particulier suscitent des inquiétudes. L'orateur se féliciterait d'une évaluation de l'impact des chiffres relatifs à la croissance de 2004 sur l'emploi et le chômage, qui sont peut-être de meilleurs indicateurs de la réalité économique. Comme la reprise des prix des produits de base a été progressive mais non explosive, il se demande si le ralentissement de l'économie chinoise ne se répercuterait pas sur la demande des produits de base et, partant, sur leur prix. Il pense, lui aussi, qu'il faut renforcer la coopération internationale afin de prévenir la volatilité des taux de change. Il faut renforcer les mécanismes de coordination du Conseil afin qu'ils puissent formuler une politique mondiale effective à cet égard.

9. **M^{me} Hounbedji** (Bénin) s'interroge sur l'objet de *l'Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2005* et sur sa finalité. En 2004, on a promis aux pays les moins avancés qu'on examinerait, en 2005, les moyens d'apporter une aide plus efficace à ces pays, mais ces questions n'ont guère retenu l'attention dans le rapport. Elle voudrait savoir quelles sont les perspectives pour ces pays en 2005. Enfin, elle demande que le rapport soit traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU.

10. **M^{me} Tamlyn** (États-Unis d'Amérique) dit que le rapport identifie correctement les nombreux aspects positifs que l'économie mondiale a manifestés ou de l'année passée. L'économie mondiale est plus solide

qu'à tout autre moment des 30 dernières années. La croissance s'est accélérée, aucune économie importante ne se trouve en récession, en et la plupart des économies se développent à un rythme soutenu, ce qui donne à penser que la croissance économique mondiale se poursuivra.

11. Cette évolution positive est due dans une large mesure à l'amélioration des politiques économiques et des relations économiques entre pays. La délégation américaine s'étonne donc de ce que le rapport semble indiquer que l'environnement actuel du commerce international se caractérise par une dynamique qui oppose pays développés et pays en développement. On reconnaît des deux côtés que le commerce contribue plus que tout autre facteur au développement économique et que la libéralisation des échanges offre aux pays en développement la plus grande chance de s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale. En outre, comme le commerce entre pays en développement représente 40 % du commerce total de ces pays, le rapport aurait gagné en examinant les barrières au commerce entre pays en développement.

12. En outre, les institutions financières internationales ont fait une contribution importante au dynamisme de l'économie mondiale. Parmi leurs réformes, on peut citer un financement accru et plus transparent de la part du Fonds monétaire international (FMI), le mouvement vers les dons de préférence aux prêts au sein des banques multilatérales de développement et une plus grande attention donnée au suivi et à la quantification des résultats.

13. Le rapport souligne à juste titre que la croissance économique est le facteur le plus important dans la réduction de la pauvreté et qu'il faut stimuler la demande intérieure enfin d'alimenter cette croissance. La délégation américaine se féliciterait si les futurs rapports mettaient accent davantage sur la création d'un climat plus propice à la croissance mue par le secteur privé, en particulier la réforme intérieure et la bonne gouvernance.

14. La délégation américaine continue de s'inquiéter de la mise en relief des transferts nets de ressources de pays en développement vers les pays développés en tant qu'indicateurs négatifs du progrès en matière de développement. Les chiffres relatifs aux transferts nets de ressources peuvent refléter une évolution favorable ou défavorable selon les circonstances. Alors que le rapport reconnaît que certains de ces transferts sont

positifs, il continue d'induire en erreur en interprétant les transferts nets de ressources négatifs en tant qu'indicateur utile du progrès économique.

15. En outre, bien que le rapport contienne un chapitre sur les sources novatrices de financement du développement, il ne tient pas compte suffisamment des graves désaccords qui existent quant aux avantages de ces systèmes. L'accent mis sur ces propositions peut détourner l'attention du travail plus important consistant à créer un environnement intérieur favorable à la croissance, qui à son tour dégage les ressources nécessaires au développement.

16. Enfin, sur une question de principe, le Gouvernement des États-Unis considère qu'il est inopportun que le Secrétariat prenne position dans le rapport sur les problèmes de représentation et de vote au sein des institutions financières internationales. Malgré ces insuffisances, le rapport apporte de nombreuses contributions utiles à la compréhension de la situation économique mondiale, en particulier en mettant l'accent sur la croissance économique à l'intérieur des pays et le commerce international en tant que facteurs essentiels pour le progrès des pays en développement et l'éradication de la pauvreté.

17. **Le Président** dit qu'il faut souligner que la base économique des pays à faible revenu est étroite; par conséquent, l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté n'a pas encore été important. Les efforts de la communauté internationale en faveur du transfert de ressources aux pays les plus pauvres en vue de promouvoir leur croissance contribueraient à remédier aux déséquilibres économiques mondiaux.

18. **M. Ocampo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que la lenteur de la croissance de l'emploi demeure un problème dans le monde entier, en particulier pour les pays développés. Les pays en développement manifestent une certaine amélioration dans leur situation d'emploi. Toutefois, il est valable de continuer de parler d'une croissance accompagnée de chômage.

19. Il ne faut pas s'attendre à un ralentissement de la croissance en Chine. En effet, ce pays devrait atteindre un taux de croissance de 8,8 %, peu inférieur au taux de 9,2 % enregistrée en 2004. En conséquence, le taux de croissance de la Chine ne fera pas baisser les prix des produits de base, ce qui est crucial pour les pays en développement. Malgré une diversification considérable dans le domaine des industries

manufacturières et des services, la majeure partie du monde en développement demeure tributaire des produits de base et dépense des ressources importantes pour l'importation de produits finis.

20. S'agissant des pays les moins avancés, le rapport examine cette question région par région. Le chapitre IV intitulé « Évolution et perspectives régionales » analyse les régions qui abritent une forte proportion de tels pays. Pour la première fois, le rapport examine également toutes les économies vulnérables et constate une large reprise dans les économies de toutes catégories. Les pays les moins avancés et les pays de l'Afrique subsaharienne ont tous atteint un taux de croissance de plus de 5 %. Toutefois, les pays les plus pauvres doivent parvenir à une croissance plus rapide. En fait, selon une étude de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, il faut une croissance de quelque 7 % pour permettre à ces pays d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'orateur dit qu'il s'efforcera d'améliorer le traitement des économies vulnérables, mais les études sur la situation économique mondiale mettent l'accent sur l'économie mondiale dans son ensemble et ses effets sur les pays en développement.

21. En ce qui concerne les inquiétudes exprimées par les États-Unis d'Amérique, l'orateur dit que la croissance a été beaucoup plus inégale entre pays développés qu'entre pays en développement, ce qui constitue un changement important par rapport à la situation existante il y a deux ou trois ans plus tôt où la croissance a été très inégale dans le monde en développement. La croissance inégale des pays développés figure parmi les principales sources de risque pour l'avenir de l'économie. Le taux de croissance élevée des États-Unis est l'une des raisons de leur déficit commercial. Il faut donc équilibrer les échanges. Toutefois, cela ne signifie pas que l'orateur souhaite voir un ralentissement de l'économie des États-Unis. Au contraire, il faut renforcer la croissance dans les autres pays, tel est le message fondamental du rapport. Les États-Unis devraient continuer à être la locomotive de l'économie mondiale, à côté de la Chine, ce qui a un effet majeur sur les marchés des produits de base.

22. Les transferts nets négatifs de ressources constituent l'un des principaux indicateurs de l'économie mondiale. On a toujours assumé qu'il devait y avoir un transfert de ressources des pays

développés vers les pays en développement. Il est positif que le transfert net de ressources ait été négatif pendant sept années consécutives. Toutefois, on a examiné à la fois les effets négatifs et positifs du transfert net de ressources.

23. Les chapitres II et III contiennent un aperçu général des problèmes du commerce et des finances qui ont été examinés dans le cadre des institutions financières internationales; les questions spécifiques seront traitées plus en détail dans les rapports de l'OMC et des institutions financières internationales. Le rapport ne prend pas position sur le Consensus de Monterrey, mais signale qu'il faut élargir et renforcer la participation des pays en développement et des économies en transition à la prise de décisions et à l'établissement des normes dans les institutions économiques internationales. Il n'existe aucun mouvement politique en faveur du Consensus, et en l'absence d'un tel mouvement parmi les États membres, il sera impossible d'atteindre les objectifs de Monterrey.

Adoption de l'ordre du jour et d'autres questions d'organisation (E/2005/1 et E/2005/L.1)

24. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de décision qui figurent au document E/2005/L.1 que le Bureau soumet à la suite de consultations officielles organisées conformément à la décision 1988/77, et ont été révisés oralement au cours de consultations officielles.

Projet de décision I : session de fond de 2005 du Conseil économique et social

25. *Le projet de décision I est adopté.*

Projet de décision II : ordre du jour provisoire de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social

26. **Le Président** dit que l'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2005 figure au chapitre II du document E/2005/1 tel que révisé oralement: le Conseil prendrait note de la proposition du Groupe des 77 de faire passer le point 8 de l'ordre du jour au débat sur la coordination.

27. *Le projet de décision II tel que modifiée oralement est adopté.*

Projet de décision III : programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2006

28. **Le Président** dit que le programme de travail de base du Conseil pour 2006 figure au chapitre II du document E/2005/1, tel que modifié oralement.

29. *Le projet de décision III, tel que modifié oralement, est adopté.*

Projet de décision IV : organisation du travail pour la session de fond de 2005 du Conseil économique et social

30. **M^{me} Ramos Rodríguez** (Cuba) dit que sa délégation peut appuyer le projet de décision IV. La réunion consacrée à la question de la transition de la phase des secours à celle du développement ne devrait pas tomber sous le coup de cette décision, mais faire l'objet d'une décision séparée que le Conseil prendrait ultérieurement.

31. **M^{me} Klein** (Observateur du Luxembourg, parlant au nom de l'Union européenne et notant les observations du représentant de Cuba, dit que la décision devrait être ajournée en attendant la discussion sur ce qui se passera à la réunion chargée d'examiner la question de la transition de la phase des secours à celle du développement.

32. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite ajourner la décision sur le projet de décision IV étant donné la continuation des discussions concernant l'organisation des travaux de la session de fond de 2005.

33. *Il en est ainsi décidé*

Projet de décision V : Débat de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles

34. *Le projet de décision V est adopté.*

Projet de décision VI : Thème du débat de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social consacré aux affaires humanitaires

35. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite reporter l'examen du projet de décision à une date ultérieure pour permettre aux consultations officieuses de se poursuivre.

36. *Il en est ainsi décidé.*

Projet de décision VII : Thème du débat de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social relatif à la coopération régionale

37. *Le projet de décision VII est adopté.*

Projet de décision VIII : Date de la tenue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce

38. **M. Neil** (Jamaïque) parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, propose de modifier comme suit le titre de la réunion de haut niveau : « Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement ». Les raisons qui sont à l'origine de cette proposition ont été exposées à maintes reprises au cours des deux années précédentes et n'ont pas besoin d'être expliquées plus avant. L'orateur espère que le Conseil décidera sans tarder de corriger ce que le Groupe considère comme une irrégularité, à savoir le refus de reconnaître dans le titre de la réunion de haut niveau le rôle de la CNUCED dans le système des Nations unies. De l'avis du Groupe, la décision ne prête pas à controverse : elle ne fera que refléter la décision de l'Assemblée générale et du Conseil tendant à inviter des représentants du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED à assister à la réunion.

39. **M^{me} Klein** (Observateur du Luxembourg), parlant au nom de l'Union européenne, dit que l'Union européenne est en faveur d'une décision rapide sur le titre de la réunion; elle espère que l'esprit du Consensus de Monterrey sera préservé et souhaite examiner plus avant la proposition du Groupe des 77 et de la Chine.

40. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite reporter la décision à plus tard en attendant des consultations officieuses.

41. *Il en est ainsi décidé.*

Coopération régionale

42. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite reporter à plus tard la décision sur le projet de résolution III qui figure à l'additif 2 du rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les

domaines économique, social et connexes (E/2004/15/Add.2), en attendant des consultations officielles.

43. Il en est ainsi décidé.

Développement durable

44. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite reporter à plus tard l'examen des recommandations qui figurent dans le rapport du Comité d'experts de l'administration publique sur sa troisième session (E/2004/44-E/C.16/2004/9), en attendant des consultations officielles.

45. Il en est ainsi décidé.

Débat consacré aux questions de coordination : application des résolutions 50/227, 52/12 B et 57/270B

46. **Le Président** croit comprendre que le Conseil souhaite reporter à une date ultérieure l'examen du rapport du Secrétaire général sur le rôle du Conseil économique et social dans la mise en œuvre intégrée et coordonnée des décisions et dans le suivi des grandes conférences et sommets de l'ONU (E/2004/71), en attendant des consultations officielles.

47. Il en est ainsi décidé.

Extrait du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur sa session ordinaire de 2005 (E/2005/L.2/Rev.1).

48. **Le Président** appelle attention sur le projet de décision qui figure dans l'extrait du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur sa session ordinaire de 2005 (E/2005/L.2/Rev.1).

Projet de décision III : Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non-gouvernementales.

49. Le projet de décision V est adopté.

Projet de décision II : Questions relatives au rétablissement du statut consultatif d'organisations dont ledit statut a été suspendu par le Conseil économique et social.

50. Le projet de décision II est adopté.

51. **M. Cumberbatch Miguén** (Cuba) exprime l'espoir qu'il y aura moins de discussions sur la fourniture de services au Comité chargé des

organisations non-gouvernementales en 2005 qu'en 2004.

Projet de décision III : organisation des travaux

52. Le projet de décision III est adoptée.

Élections, présentation de candidatures, confirmation de candidatures et nominations

Comité des politiques de développement

53. **Le Président** dit qu'à la suite du décès de M. Eul Yong Park de la République de Corée, une vacance s'est produite au Comité des politiques de développement. Il croit comprendre que le Conseil souhaite approuver la nomination, par le Secrétaire général, de M^{me} Iskra Beleva de la Bulgarie pour la durée restante du mandat de M. Park, qui commencerait immédiatement et prendrait fin le 31 décembre 2006.

54. Il en est ainsi décidé.

Conseil d'administration du programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

55. **Le Président** invite le Conseil à prendre une décision en vue de pourvoir l'une des vacances au Conseil d'administration d'ONU-Habitat. La Suède a présenté sa candidature pour remplir l'une des vacances pour le compte du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. L'orateur croit comprendre que le Conseil souhaite élire la Suède par acclamation au Conseil d'administration d'ONU-Habitat pour un mandat qui commencerait à la date de l'élection et prendrait fin le 31 décembre 2008.

56. Il en est ainsi décidé.

57. **Le Président**, se référant aux vacances restantes au Conseil d'administration d'ONU-Habitat dit il croit comprendre que le Conseil souhaite reporter à plus tard l'élection d'un membre du Groupe des États d'Asie et de deux membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat qui commencerait à la date de l'élection et prendrait fin le 31 décembre 2008.

58. Il en est ainsi décidé.

Rapport oral sur le Groupe consultatif spécial pour le Burundi

59. **M. Kumalo** (Président du Groupe consultatif spécial sur les pays africains qui sortent d'un conflit), faisant rapport sur les activités du Groupe consultatif spécial pour le Burundi, rappelle que dans sa résolution 2004/60, le Conseil a invité le Groupe consultatif de suivre de près la situation au Burundi et de lui faire rapport à sa session d'organisation de 2005. En outre, dans sa résolution 2004/59, le Conseil a félicité les Groupes consultatifs spéciaux sur les pays africains qui sortent d'un conflit et a formulé des recommandations visant à accroître leur efficacité, y compris une interaction accrue entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité. Encouragé par cette évaluation positive, le Groupe consultatif spécial a poursuivi ses travaux.

60. S'agissant de l'allègement de la dette, la Banque africaine de développement, avec des contributions de la France et de l'Union européenne, a annulé 12 millions de dollars, ou 35 % des arriérés du Burundi en octobre 2004 et a repris ses opérations dans le pays après cinq années de quasi inactivité. La Belgique, l'Italie, la Norvège et le Royaume-Uni ont contribué au Fonds multilatéral d'affectation spéciale concernant la dette gérée par la Banque mondiale, et la Fédération de Russie et l'Italie ont conclu des accords bilatéraux avec le Burundi concernant l'allègement et l'annulation de la dette.

61. Le programme de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants a été lancé en décembre 2004 grâce à un don accordé dans le cadre du programme multipays de démobilisation et de réinsertion de la Banque mondiale pour la région des Grands Lacs avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le fonds d'affectation spéciale multidonateurs finance également un projet concernant les enfants soldats exécuté par les autorités burundaises et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). L'opération des Nations unies au Burundi (ONUB) et le PNUD offrent une assistance électorale.

62. La transition de la phase des secours d'urgence à celle du développement a été appuyée par plusieurs organismes du système des Nations unies, et le PNUD a lancé des projets dans le cadre de son programme cadre d'appui aux communautés. En 2004, la Banque mondiale a décidé d'accorder un don de 40 millions de

dollars pour des projets de redressement agricole et de gestion des terres au Burundi, et en novembre 2004, le Secrétaire général a lancé l'appel consolidé d'assistance humanitaire dans lequel il a demandé 134 millions de dollars pour le Burundi.

63. Toutefois, les besoins du Burundi sont énormes. Dix années de guerre ont déplacé la cinquième partie de sa population et ont gravement endommagé son infrastructure physique et économique. Pendant la seule année 2004, 90 000 réfugiés de Tanzanie et 140 000 personnes déplacées sont rentrées dans leur communauté d'origine, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur les ressources précaires des communautés et sur les autorités nationales. Les possibilités de croissance sont faibles, car l'économie est fortement tributaire de la production de café. Pourtant, l'infrastructure administrative du Burundi a continué à fonctionner et les dépenses publiques sont bien gérées. Le processus de paix a progressé: un référendum sur la constitution est prévu pour le 28 février 2005 – qui sera suivi des élections – et on a établi des contacts avec le seul groupe de rebelles qui ne participe pas encore au processus, à savoir PALIPEHUTU-FNL.

64. Bien que la communauté internationale ait pris des engagements d'un montant de 1 032 000 000 de dollars au forum des partenaires de développement du Burundi tenu en janvier 2004, ce soutien a été lent à se concrétiser. Plusieurs donateurs préfèrent attendre le résultat du processus politique, bien que l'amélioration de la situation économique et sociale soit le meilleur moyen de soutenir ce processus. Le Groupe consultatif spécial demande instamment au Conseil d'encourager la communauté des donateurs qui a participé au forum d'accroître les décaissements. Des donateurs devraient aider à surmonter les problèmes structurels en élargissant leur appui et en intensifiant la création de capacités.

65. Dans sa résolution 2004/59, le Conseil a appelé des relations plus étroites entre le Groupe consultatif spécial d'une part et le Groupe des Nations unies pour le développement et le Groupe de travail du Comité exécutif pour les affaires humanitaires chargé des questions de transition. Le Groupe consultatif a tenu une réunion conjointe avec ce groupe de travail en décembre 2004 consacré à la coordination des activités durant la phase de transition, en particulier grâce à l'utilisation du plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développements et à la coordination des

travaux des organismes des Nations unies avec ceux de l'ONUB. Le Coordonnateur adjoint des Nations unies pour les secours d'urgence a fait un exposé dans lequel il a souligné la nécessité d'une assistance équitable aux personnes qui retournent, d'un processus de stabilisation durable et de l'appui des donateurs.

66. Le Groupe consultatif spécial demeure persuadé qu'il faut donner au peuple du Burundi une chance réelle, et qu'il faut adopter une approche globale à la paix et au développement. Répondant à l'invitation du président du Burundi faite en septembre 2004, le Groupe espère pouvoir se rendre au Burundi une deuxième fois.

67. **M. Hoscheit** (Observateur du Luxembourg), parlant au nom de l'Union européenne, des pays en cours d'accession (Bulgarie et Roumanie), des pays candidats (Croatie et Turquie), des pays du processus de stabilisation et d'association (Albanie, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie et Monténégro, ainsi que de l'Islande et de la Norvège, se félicite de l'engagement constructif du Conseil en faveur du Burundi par le biais des activités du Groupe consultatif spécial. Depuis la présentation de son rapport précédent, plusieurs faits positifs se sont produits, entre autres la coopération récente entre le Groupe consultatif spécial, le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Comité exécutif pour les affaires humanitaires destinée à améliorer les activités de l'ONU sur le terrain pendant la phase de transition. Les efforts de coordination conduits par l'ONUB et divers organismes des Nations unies reflètent l'expérience de l'Organisation quand à la transition de la phrase des secours d'urgence à celle du développement.

68. La communauté internationale, et l'Union européenne et ses États membres en particulier, ont consenti des efforts considérables en matière d'allègement de la dette. Toutefois, le soutien international reste encore très en deçà des engagements pris en 2004 au forum des partenaires de développement du Burundi et l'orateur invite donc que instamment les donateurs à honorer ces engagements et à accroître leur soutien.

69. L'Union européenne se félicite du démarrage du programme de démobilisation, de réinsertion et de réintégration et, à ce propos salue la coopération exemplaire entre le système des Nations unies, la communauté internationale des donateurs, la Banque

mondiale et les autorités burundaises. Après l'arrivée de l'ONUB, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration a été rationalisé, restructuré et à adapté aux besoins sur le terrain.

70. Bien que certaines questions restent encore en suspens et que le processus ait pris du retard, la fin de la période de transition est en vue. La préparation des élections a commencé, le désarmement, la démobilisation et la réintégration ainsi que la réforme du secteur de sécurité avancent. En outre, l'accomplissement du mandat de l'ONUB en tant que force « au-delà de l'horizon » exerce une influence favorable sur le processus.

71. Depuis l'établissement des Groupes consultatifs spéciaux, la consolidation de la paix après les conflits dans la région a évolué sensiblement. Dans ce contexte, la recommandation du Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement de créer une commission sur la consolidation de la paix fait écho à la détermination de l'Union européenne de régler le problème de la lacune institutionnelle qui existe entre la fin des hostilités et le retour aux activités de développement dans un environnement sécurisé.

72. **M. Nteturuye** (Observateur du Burundi) se félicite de l'intérêt que le Conseil continu de manifester à l'égard de la situation économique et sociale du Burundi. Le processus de paix dans ce pays avance et les élections auront lieu en avril 2005. L'orateur demande instamment à toutes les parties prenantes de poursuivre leur soutien après la phase de transition en vue de garantir la paix et la stabilité futures.

73. **M. Lolo** (Nigéria) parlant au nom du Groupe africain, dit que des progrès considérables ont été accomplis vers le rétablissement de la paix et de la stabilité au Burundi. Toutefois, il s'inquiète de la réticence manifestée par les donateurs qui veulent voir les résultats du processus politique avant de s'engager, bien que l'amélioration de la situation économique et sociale soit le meilleur moyen de soutenir ce processus. Il est essentiel de placer le développement humain au centre de l'assistance et, à ce propos, l'orateur encourage tous les donateurs à honorer leurs engagements.

Rapport du Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau

74. **M. Kumalo** (Président du Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit), présentant le rapport du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau (E/2005/8), dit que le rapport décrit les activités menées par le Groupe consultatif spécial depuis la présentation de son dernier rapport en juillet 2004, et met en relief certains des défis posés à la Guinée-Bissau dans sa transition d'après conflit.

75. Le 6 octobre 2004, un soulèvement de soldats exigeant le paiement des arriérés de salaire pour leurs services dans le cadre de la Mission des Nations unies au Libéria et les mauvaises conditions dans les cantonnements ont exposé la fragilité de la transition de la Guinée-Bissau à la démocratie et constituent un revers dans les efforts du Gouvernement destiné à attirer de l'assistance internationale et de l'investissement privé. Certaines des causes profondes de cet incident ont été signalées dans le rapport précédent du Groupe consultatif au Conseil dans lequel il a décrit les risques de sécurité que pose le refus de verser les salaires, en particulier aux militaires, et les conditions de vie atroces existant dans les cantonnements ainsi que les autres conditions de services déplorables. Dans son tout premier rapport, le Groupe consultatif a également identifié les problèmes socioéconomiques que soulève la restructuration des forces armées comme posant une menace à la transition démocratique du pays.

76. Sur la base des recommandations du Groupe consultatif spécial, le PNUD a créé un fonds de gestion économique d'urgence qui joue un rôle vital dans la transition en Guinée-Bissau. Par la suite, le Secrétaire général a proposé la création d'un fonds spécial pour faciliter la planification et l'exécution de la réforme des forces armées et le Gouvernement brésilien a contribué 500 000 dollars à un fonds spécial établi par la communauté des pays lusophones pour appuyer la restructuration des forces armées.

77. Le Groupe consultatif spécial se félicite de la décision du Gouvernement portugais d'accueillir une réunion des partenaires de la Guinée-Bissau consacrée à la préparation d'une table ronde qui doit se tenir à Lisbonne le 11 février 2005. On espère que la réunion donnera l'occasion d'un échange de vues sur la situation actuelle en Guinée-Bissau et d'un examen de la manière d'aider le Gouvernement dans trois

domaines prioritaires, à savoir le soutien budgétaire aux fins du versement des salaires aux fonctionnaires, y compris les militaires, la lutte contre les criquets et la réforme du secteur de sécurité. La réussite de la réunion représenterait une manifestation concrète du soutien international et de la confiance continue à l'égard des efforts du Gouvernement en faveur du rétablissement de la démocratie en Guinée-Bissau. Elle préparerait également le terrain à la table ronde qui réunira tous les donateurs vers la fin de l'année pour la mobilisation de ressources à l'appui des priorités du Gouvernement à moyen et à long terme. Des investissements modestes dans des secteurs clés pourraient constituer un catalyseur important pour la relance de l'économie.

78. Le Groupe consultatif spécial se félicite de la démarche positive des institutions de Bretton Woods. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a décidé en principe de renouveler, à titre exceptionnel, l'accès de la Guinée-Bissau à l'assistance d'urgence pour pays en situation d'après conflit dans le contexte d'un effort international concerté de tous les partenaires de développement de la Guinée-Bissau, y compris les donateurs non traditionnels et d'autres partenaires. Le Groupe consultatif spécial espère que le Conseil invitera une nouvelle fois les donateurs à aider la Guinée-Bissau.

79. Le défi le plus récent posé à l'économie de la Guinée-Bissau réside dans les essaims de criquets qui s'attaquent aux arbres cachou en fleur. Les noix cachou constituent la principale denrée d'exportation du pays et les dégâts causés par les criquets pourraient réduire sensiblement la production et enfoncer l'économie encore davantage dans la crise. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture dirige les efforts dans ce domaine et les États membres sont invités à lui apporter leur soutien.

80. Malgré ces revers, le Gouvernement de la Guinée-Bissau a jeté les bases du progrès et le pays dans son ensemble, y compris la société civile, s'est engagé à prévenir de nouveaux conflits. En outre, l'attachement du Gouvernement à une bonne gestion économique et à la réforme combiné avec la participation continue des institutions de Bretton Woods constitue une base solide pour le renouvellement de la confiance des milieux économiques et financiers internationaux. Néanmoins, eu égard aux prochaines élections et à la table ronde des donateurs, la situation en Guinée-Bissau mérite

toujours de retenir l'attention et d'être suivie. À cette fin, le Groupe consultatif spécial espère que le Conseil envisagera la possibilité de proroger son mandat.

81. **M. Cabral** (Observateur de la Guinée-Bissau) exprime son soutien à la prorogation du mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau.

82. **M. Lolo** (Nigéria) informe le Conseil qu'en octobre 2004, le Gouvernement nigérian a versé un million de dollars à la Guinée-Bissau sur une base bilatérale et qu'il poursuivra son soutien à ce pays. Parlant au nom du Groupe africain, il dit que le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau a fait une contribution extrêmement positive à la situation dans ce pays et qu'il faudrait donc renouveler son mandat jusqu'aux élections présidentielles de mai 2005.

83. **M. Neil** (Jamaïque), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, fait écho au soutien exprimé par les orateurs précédents aux travaux du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau et appelle la mobilisation de ressources additionnelles.

La séance est levée à 18 h 30.